

## ANNEXE D

### PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT DES COMMUNAUTÉS DE LANGUE OFFICIELLE ENTENTE-CADRE CANADA – ONTARIO SUR LES SERVICES EN FRANÇAIS

#### PROJET SPÉCIAL APPROUVÉ EN 2005-2006

Conformément au paragraphe 4.2 de l'*Entente Canada – Ontario sur les services en français*, le Canada contribuera financièrement à la réalisation du projet décrit ci-après.

#### **Titre du projet**

Carrières en justice 2005-2008

#### **Durée**

Du 1<sup>er</sup> avril 2005 au 31 mars 2008; la contribution fédérale dans le cadre de l'*Entente Canada – Ontario* se limitera aux années fiscales 2005-2006 et 2006-2007.

#### **Objectifs**

Développer les ressources humaines en français dans le système de justice en Ontario, par le biais d'une stratégie de promotion, de communication et de sensibilisation axée sur les jeunes et les carrières dans le secteur de la justice.

#### **Résultats prévus**

Il est prévu que les activités permettront, à court terme : une augmentation de l'intérêt des jeunes de 10 à 19 ans pour des carrières reliées au système judiciaire; et un accroissement des connaissances des jeunes à l'égard du fonctionnement du système judiciaire.

#### **Budget prévu**

1 150 222 \$

#### **Contribution du Canada**

143 781 \$ (71 890 \$ pour 2005-2006 et 71 891 \$ pour 2006-2007)

#### **Contribution de l'Ontario**

250 000 \$ du Ministère du Procureur général; 45 000 \$ de l'Aide juridique Ontario; 45 000 \$ de la Police provinciale de l'Ontario (340 000 \$ en tout, distribué sur 3 ans)